



## Matériel de rentrée scolaire Classe de 2<sup>e</sup> PRIMAIRE – Année scolaire 2024 / 2025

Avenue Montjoie, 97 – 1180 Uccle – Tél. 02/346.86.95

Chers parents,

*Dans le cadre du décret « Gratuité » pour les classes de la section maternelle à la 3<sup>ème</sup> primaire, un ensemble de matériel scolaire utile au travail de l'élève en classe sera transmis une seule fois par l'école en début d'année. Le matériel reçu restera en règle générale à l'école.*

*En cas de perte, de vol ou de dégradation du matériel acquis, le matériel sera à remplacer au plus vite par les responsables légaux de l'élève et le coût sera à leur charge.*

Les fournitures suivantes ne seront pas fournies par l'école. Le jour de sa rentrée, merci de munir votre enfant du matériel suivant, le tout marqué au nom de votre enfant :

- 1 **cartable** SANS ROULETTES, léger, rigide et grand (pas de sac à dos)
- 2 **boîtes** de mouchoirs
- 1 **sac à « lunch »** contenant 1 gourde, 1 collations (pour 10h) et le pique-nique (pour midi).
- 1 **sac de gymnastique** avec dedans : 1 paire de sandales de gym blanches, 1 short bleu ou noir, 1 T-shirt blanc d'uniforme (peut être acheté à l'école)
- **Rapporter le bulletin de 1<sup>e</sup> année !**



**Merci d'être vigilants à ce que votre enfant soit présent dès le lundi 26 août 2024**  
date effective de la rentrée scolaire.

Le matériel reçu restera en règle générale à l'école.

Une part du matériel reçu sera à marquer et/ou à étiqueter au nom de l'enfant, voire à recouvrir tels que les cahiers, livres, etc.

Un **plumier complet** avec le matériel **utile au travail de l'élève au domicile et/ou à l'étude du soir** sera fourni par les responsables légaux de l'élève !

Le journal de classe sera **signé chaque jour** par le(s) parent(s) !

N.B. La **vente d'uniforme** aura lieu le **mercredi 04 septembre 2024**  
de **12h à 17h** à l'avenue Montjoie 97

